

AUX ÉTUDIANTS

POURQUOI LES UNIVERSITAIRES ENGAGENT UNE GRÈVE ET UNE GRÈVE ADMINISTRATIVE ?

INFORMATIONS SUR LES « REFORMES » ET LEURS CONSÉQUENCES

→ **UNIVERSITÉS EN GÉNÉRAL** : Nationalement on constate : une baisse des budgets, une diminution HISTORIQUE de plus de mille postes dans la recherche, dont 200 enseignants-chercheurs. En conséquence : une baisse de la qualité du service public d'éducation et de recherche et la perspective d'augmentation des droits d'inscription à l'université et de dépendance accrue vis-à-vis d'hypothétiques financements extérieurs (régions, entreprises...).

→ **REFORME DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS** : la mastérisation implique un allongement des études sans accompagnement financier (perte de l'année de stage rémunérée). Elle remet en question le caractère national des concours de recrutement et le statut de fonctionnaire d'État des enseignants (précarisation, dépendance vis-à-vis des chefs d'établissements).

→ **BIATOSS** : Les réformes en cours ont pour effet des suppressions d'emplois BIATOSS, la mise en concurrence de leurs carrières par la mise en place de la prime de fonction et de résultats, et la remise en cause de leurs statuts (remise en cause de la filière bibliothèque et des personnels de l'administration scolaire et universitaire).

→ **ENSEIGNANTS-CHERCHEURS** : La vocation de ce double statut est de transmettre aux étudiants un savoir nourri par la Recherche. Une modification de décret instaure l'ENSEIGNEMENT COMME UNE PUNITION des « MAUVAIS CHERCHEURS ». Cette « modulation » cache une AUGMENTATION MASSIVE DE LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT, qui n'ira ni dans le sens d'une amélioration de la qualité des cours, ni du recrutement de jeunes docteurs ! Les services d'enseignements décidés LOCALEMENT ouvrent la voie à l'arbitraire et au clientélisme.

→ **CONTRAT DE TRAVAIL DES JEUNES THESARDS** : Les réformes prévoient un CDD entre le candidat et son laboratoire. Conséquence : seules les unités les plus riches pourront « se payer » des thésards. Il y aurait donc une réduction du nombre de possibilité de thèses FINANCÉES pour les étudiants qui sont pourtant les ACTEURS DIRECTS de la recherche française.

→ **ETUDIANTS** : Logique de concurrence pour les diplômes entre les universités, soumission de l'enseignement aux impératifs économiques locaux.

INFORMATIONS SUR NOTRE ACTION

La coordination nationale a réuni, le jeudi 22 janvier 2009, 46 universités et a décidé des actions suivantes :

Motion n°1 :

Si le ministère ne retire pas, sans préalable :

- 1) le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs
- 2) la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré

l'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée :

LE 2 FÉVRIER 2009, L'UNIVERSITÉ S'ARRÊTE !

Motion n°2 :

L'appel immédiat à la rétention des notes, la non transmission des maquettes de formation des enseignants du premier et du second cycle ainsi que l'appel au renforcement de la mobilisation dans tous les établissements.

Ce n'est évidemment pas contre vous que la rétention des notes est dirigée, mais bien afin de faire pression nationalement et AVEC VOUS sur le gouvernement. Cette action, TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE, est menée pour faire face à une situation elle aussi exceptionnelle.

Nous appelons tous les étudiants à soutenir notre mouvement et à contribuer à son amplification. Participez aux assemblées générales, aux manifestations et aux grèves prévues à partir du 2 février. La remise en cause GLOBALE, par le gouvernement, du service public d'enseignement et de recherche nécessite une MOBILISATION GÉNÉRALE. L'avenir des étudiants est aussi l'avenir du service public d'enseignement, de la recherche, et de la formation des maîtres. LUTTONS ENSEMBLE pour les mêmes causes.

RENDEZ-VOUS LE 2 FÉVRIER

POUR AMPLIFIER ET POURSUIVRE CETTE MOBILISATION !



COLLECTIF DES PERSONNELS MOBILISÉS

POUR UNE AUTRE UNIVERSITÉ